



SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

1^{er} trimestre de l'année 2021

Actes publiés au siège
du Parc naturel régional de Chartreuse

SOMMAIRE

TITRE I : DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

En date du 17/03/2021

- 1 Ajout d'un point à l'ordre du jour
- 2 Modalités de tenue des comités syndicaux en période exceptionnelle d'état d'urgence sanitaire
- 3 Débat d'orientation budgétaire année 2021 – budget du syndicat mixte
- 4 Programmation 2021 – budget du syndicat mixte
- 5 Débat d'orientation budgétaire année 2021 – budget annexe de la Réserve Naturelle
- 6 Programmation 2021 – budget annexe de la Réserve Naturelle
- 7 Compte de gestion du receveur syndical année 2020 – budget du syndicat mixte
- 8 Compte administratif 2020 – budget du syndicat mixte
- 9 Affectation de résultat 2020 – budget du syndicat mixte
- 10 Budget primitif 2021 – budget du syndicat mixte
- 11 Compte de gestion du receveur syndical année 2020 – budget annexe de la Réserve Naturelle
- 12 Compte administratif 2020 – budget annexe de la Réserve Naturelle
- 13 Affectation de résultat 2020 – budget annexe de la Réserve Naturelle
- 14 Budget primitif 2021 – budget annexe de la Réserve Naturelle

TITRE II : DELIBERATIONS DU BUREAU SYNDICAL

NEANT

TITRE III : DECISIONS DU PRESIDENT

- 1 AMO pour l'actualisation de la stratégie et gouvernance touristique de la destination Chartreuse
- 2 Appel à candidature 16.72 « Animation de la Charte Forestière de Territoire Chartreuse année 2021-2022 »
- 3 Opération finalisation du processus de révision de la Charte du Parc naturel régional de Chartreuse
- 4 Participation aux travaux de réhabilitation du sentier d'accès à la Balme à Collomb
- 5 Stratégie biodiversité : accompagnement pour l'animation et la concertation autour de l'élaboration du plan d'action

TITRE IV : ARRETES DU PRESIDENT

NEANT

DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

En date du 17/03/2021

- 1 Ajout d'un point à l'ordre du jour
- 2 Modalités de tenue des comités syndicaux en période exceptionnelle d'état d'urgence sanitaire
- 3 Débat d'orientation budgétaire année 2021 – budget du syndicat mixte
- 4 Programmation 2021 – budget du syndicat mixte
- 5 Débat d'orientation budgétaire année 2021 – budget annexe de la Réserve Naturelle
- 6 Programmation 2021 – budget annexe de la Réserve Naturelle
- 7 Compte de gestion du receveur syndical année 2020 – budget du syndicat mixte
- 8 Compte administratif 2020 – budget du syndicat mixte
- 9 Affectation de résultat 2020 – budget du syndicat mixte
- 10 Budget primitif 2021 – budget du syndicat mixte
- 11 Compte de gestion du receveur syndical année 2020 – budget annexe de la Réserve Naturelle
- 12 Compte administratif 2020 – budget annexe de la Réserve Naturelle
- 13 Affectation de résultat 2020 – budget annexe de la Réserve Naturelle
- 14 Budget primitif 2021 – budget annexe de la Réserve Naturelle

DELIBERATION
COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE

Le 17 mars 2021, le Comité syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse, dûment convoqué en date du 5 mars 2021, s'est réuni en visioconférence, sous la présidence de Dominique ESCARON, Président.

Nombre de membres en exercice : 85 représentants 133 voix
Nombre de membres présents : 51 représentants 64 voix
Nombre de membres présents ou représentés : 53 représentants 66 voix

Délibération n°CS2021/01

Votants (en voix) : 66
Exprimés (en voix): 66
Pour : 66
Contre : 0
Abstention : 0
Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

OBJET : Ajout d'un point à l'ordre du jour

LISTE DES PRESENTS

1^{er} collège – Délégués du Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes

1 représentant = 5 voix délibératives

BERANGER Nathalie GIRAUD Eliane

2^{ème} Collège - Délégués du Conseil Départemental de l'Isère

1 représentant = 2 voix délibératives

BURLET Céline KOHLY Martine
ENGRAND Christophe

3^{ème} Collège - Délégués du Conseil Départemental de la Savoie

1 représentant = 2 voix délibératives

GUIGUE Gilbert WOLFF Corine

4^{ème} Collège - Délégués des Villes Portes

1 représentant = 1 voix délibérative

BÂABÂA Jimmy HABFAST Claus
BONNARDON Pierre

5^{ème} collège – Délégués des communes de Haute Chartreuse et de l'Avant pays de Chartreuse// 1 représentant = 1 voix délibérative

BENEZETH Michelle GUSMEROLI Stéphane
BERNARD PEYRE Gaëlle LABRUDE Evelyne
BOUCHERLE Jean-Xavier LOISEAU Mathilde
BREYTON Stéphanie MAILLOT Isabelle
CHASSAGNON Guillaume MERLE Alain
CHAVAND Christelle MICHALLET Bernard
CLOUZEAU Dominique MONIN Michelle
ESCARON Dominique MOREL Véronique
EYMERY Clémentine PIVOT Julien
FATIGA Joseph PUTOT Éric
GALLAND Pierre SEBBAR Nathalie
GAUTIER Marc

6^{ème} collège – Délégués des communes de Piémont de Chartreuse

1 représentant = 1 voix délibérative

DELCAMBRE Philippe
DESBENOIT Jean-Pierre
DUMAS Isabelle
DURAND Bernard
EGO Catherine
FRICK Cosima
GAUCHON Sandrine

GUILLEMAT Serge
LEGENDRE Marine
LEMIERE Patrick
PICARD Christian
REY René
SECO Marc
VANPRAET Daphné

7^{ème} collège – Délégués des Intercommunalités

1 représentant = 1 voix délibérative

DULOUTRE Sylvain
MACHON Martine

PICHON MARTIN Bertrand
PLENET Cyrille

EXCUSES et POUVOIRS

1^{er} collège – Délégués du Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes

1 représentant = 5 voix délibératives

MONTORO SADOUX Marie Pierre

VIAL Cédric

2^{ème} collège – Délégués du Conseil Départemental de l'Isère

1 représentant = 2 voix délibératives

GILLET André

POLAT Julien

3^{ème} collège – Délégués du Conseil Départemental de la Savoie

1 représentant = 2 voix délibératives

4^{ème} Collège - Délégués des Villes Portes

1 représentant = 1 voix délibérative

5^{ème} collège – Délégués des Communes de Haute Chartreuse et de l'Avant pays de Chartreuse//1 représentant = 1 voix délibérative

BUFFET Gilbert
MOUGIN Nicolas

ZANNA Maryline

6^{ème} collège – Délégués des Communes de Piémont de Chartreuse

1 représentant = 1 voix délibérative

LAVAL Sylvain à ESCARON Dominique
BELLINGHERY Éric

BURDET Gérard
NAILLON Antoine

7^{ème} collège – Délégués des Intercommunalités

1 représentant = 1 voix délibérative

MILLET Régine à ENGRAND Christophe
BOURSIER Céline

SALVETTI Olivier

OBJET : Ajout d'un point à l'ordre du jour

Le Président soumet à l'assemblée une proposition d'ajout d'un point à l'ordre du jour :

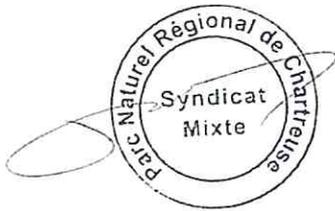
- Modalités de tenue des comités syndicaux du Parc naturel régional de Chartreuse en période exceptionnelle d'état d'urgence sanitaire

Après en avoir délibéré le Comité syndical DECIDE :

- *D'autoriser l'intégration de ce point à l'ordre du jour de la réunion,*
- *D'autoriser le Président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette décision.*

Ainsi fait et délibéré le 17 mars 2021
Pour copie conforme,
Le Président

Publiée le 23/03/2021



**DELIBERATION
COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE**

Le 17 mars 2021, le Comité syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse, dûment convoqué en date du 5 mars 2021, s'est réuni en visioconférence, sous la présidence de Dominique ESCARON, Président.

Nombre de membres en exercice : 85 représentants 133 voix
Nombre de membres présents : 51 représentants 64 voix
Nombre de membres présents ou représentés : 53 représentants 66 voix

Délibération n°CS2021/02

Votants (en voix) : 66
Exprimés (en voix) : 66
Pour : 66
Contre : 0
Abstention : 0
Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

OBJET : Modalités de tenue des comités syndicaux du Parc naturel régional de Chartreuse en période exceptionnelle d'état d'urgence sanitaire

LISTE DES PRESENTS

1^{er} collègue – Délégués du Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes

1 représentant = 5 voix délibératives

BERANGER Nathalie GIRAUD Eliane

2^{ème} Collège - Délégués du Conseil Départemental de l'Isère

1 représentant = 2 voix délibératives

BURLET Céline KOHLY Martine

ENGRAND Christophe

3^{ème} Collège - Délégués du Conseil Départemental de la Savoie

1 représentant = 2 voix délibératives

GUIGUE Gilbert WOLFF Corine

4^{ème} Collège - Délégués des Villes Portes

1 représentant = 1 voix délibérative

BÂABÂA Jimmy HABFAST Claus

BONNARDON Pierre

5^{ème} collègue – Délégués des communes de Haute Chartreuse et de l'Avant pays de Chartreuse// 1 représentant = 1 voix délibérative

BENEZETH Michelle GUSMEROLI Stéphane

BERNARD PEYRE Gaëlle LABRUDE Evelyne

BOUCHERLE Jean-Xavier LOISEAU Mathilde

BREYTON Stéphanie MAILLOT Isabelle

CHASSAGNON Guillaume MERLE Alain

CHAVAND Christelle MICHALLET Bernard

CLOUZEAU Dominique MONIN Michelle

ESCARON Dominique MOREL Véronique

EYMERY Clémentine PIVOT Julien

FATIGA Joseph PUTOT Éric

GALLAND Pierre SEBBAR Nathalie

GAUTIER Marc

6^{ème} collège – Délégués des communes de Piémont de Chartreuse

1 représentant = 1 voix délibérative

DELCAMBRE Philippe
DESBENOIT Jean-Pierre
DUMAS Isabelle
DURAND Bernard
EGO Catherine
FRICK Cosima
GAUCHON Sandrine

GUILLEMAT Serge
LEGENBRE Marine
LEMIERE Patrick
PICARD Christian
REY René
SECO Marc
VANPRAET Daphné

7^{ème} collège – Délégués des Intercommunalités

1 représentant = 1 voix délibérative

DULOUTRE Sylvain
MACHON Martine

PICHON MARTIN Bertrand
PLENET Cyrille

EXCUSES et POUVOIRS

1^{er} collège – Délégués du Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes

1 représentant = 5 voix délibératives

MONTORO SADOUX Marie Pierre

VIAL Cédric

2^{ème} collège – Délégués du Conseil Départemental de l'Isère

1 représentant = 2 voix délibératives

GILLET André

POLAT Julien

3^{ème} collège – Délégués du Conseil Départemental de la Savoie

1 représentant = 2 voix délibératives

4^{ème} Collège - Délégués des Villes Portes

1 représentant = 1 voix délibérative

5^{ème} collège – Délégués des Communes de Haute Chartreuse et de l'Avant pays de Chartreuse//1 représentant = 1 voix délibérative

BUFFET Gilbert
MOUGIN Nicolas

ZANNA Maryline

6^{ème} collège – Délégués des Communes de Piémont de Chartreuse

1 représentant = 1 voix délibérative

LAVAL Sylvain à ESCARON Dominique
BELLINGHERY Éric

BURDET Gérard
NAILLON Antoine

7^{ème} collège – Délégués des Intercommunalités

1 représentant = 1 voix délibérative

MILLET Régine à ENGRAND Christophe
BOURSIER Céline

SALVETTI Olivier

OBJET : Modalités de tenue des comités syndicaux du Parc naturel régional de Chartreuse en période exceptionnelle d'état d'urgence sanitaire

- Vu la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19 et notamment son article 11,
- Vu l'ordonnance n°2020-391 du 1er avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19,
- Vu le décret n° 2020-1257 du 14 octobre 2020 déclarant l'état d'urgence sanitaire et tant que celui-ci sera prolongé

Il est proposé aux membres du comité syndical de permettre la tenue des comités syndicaux du Parc en audio- ou en visioconférence dans les modalités suivantes :

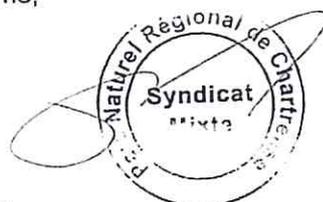
- Une solution de conférence à distance, qui permettra la participation des membres du comité syndical soit en visioconférence soit en audio-conférence avec l'usage d'un simple téléphone pour les personnes qui n'ont pas l'équipement nécessaire (connexion Internet avec débit suffisant ou caméra) sera indiquée sur la convocation. La convocation est envoyée dans les mêmes modalités qu'en période habituelle.
- Le quorum est apprécié en fonction de la présence des membres dans le lieu de réunion mais également de ceux présents à distance et il reste le même qu'en période habituelle. Il sera offert, à tous les délégués en faisant la demande, la possibilité de tester la solution de réunion dématérialisée en amont de la séance sur inscription.
- Les délégués devront, lors de leur arrivée dans la salle de réunion virtuelle, dire leur nom, leur prénom et la collectivité qu'ils représentent.
- Seuls les scrutins publics pourront avoir lieu dans le cadre de ces comités syndicaux en distanciel. En cas d'adoption d'une demande de vote secret, le président reporte ce point de l'ordre du jour à une séance ultérieure. Cette séance ne peut se tenir par voie dématérialisée (article 6 de l'ordonnance du 1^{er} avril 2020).
- Le scrutin sera réalisé par appel nominal de chaque délégué participant à la séance soit par scrutin électronique, dans des conditions garantissant sa sincérité.
- Le compte-rendu de séance sera envoyé via un relevé des décisions aux membres du comité syndical, comme pour les séances habituelles de l'assemblée. Et si la solution technique le permet, un enregistrement numérique de la séance sera réalisé et conservé jusqu'à la validation du relevé de décisions.
- Le caractère public de l'assemblée sera rendu possible via un lien vers la visioconférence disponible sur le site Internet du Parc.

Après en avoir délibéré le Comité syndical DECIDE :

- **D'autoriser la tenue des comités syndicaux de manière dématérialisée pendant l'état d'urgence sanitaire instauré pour faire face à l'épidémie de COVID-19,**
- **D'autoriser l'usage du mode de scrutin nominal via la visio- ou l'audioconférence pour les décisions des comités syndicaux pendant cette période,**
- **D'autoriser le Président à signer tous les actes et pièces liés aux décisions prises dans le cadre de ces instances dématérialisées.**

Ainsi fait et délibéré le 17 mars 2021
Pour copie conforme,
Le Président

Publiée le 23/03/2021



**DELIBERATION
COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE**

Le 17 mars 2021, le Comité syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse, dûment convoqué en date du 5 mars 2021, s'est réuni en visioconférence, sous la présidence de Dominique ESCARON, Président.

Nombre de membres en exercice : 85 représentants 133 voix
Nombre de membres présents : 51 représentants 64 voix
Nombre de membres présents ou représentés : 53 représentants 66 voix

Délibération n°CS2021/03

OBJET : Débat d'Orientations Budgétaires année 2021
Budget du syndicat mixte

LISTE DES PRESENTS

1^{er} collège – Délégués du Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes

1 représentant = 5 voix délibératives

BERANGER Nathalie GIRAUD Eliane

2^{ème} Collège - Délégués du Conseil Départemental de l'Isère

1 représentant = 2 voix délibératives

BURLET Céline KOHLY Martine
ENGRAND Christophe

3^{ème} Collège - Délégués du Conseil Départemental de la Savoie

1 représentant = 2 voix délibératives

GUIGUE Gilbert WOLFF Corine

4^{ème} Collège - Délégués des Villes Portes

1 représentant = 1 voix délibérative

BÂABÂA Jimmy HABFAST Claus
BONNARDON Pierre

5^{ème} collège – Délégués des communes de Haute Chartreuse et de l'Avant pays de Chartreuse// 1 représentant = 1 voix délibérative

BENEZETH Michelle	GUSMEROLI Stéphane
BERNARD PEYRE Gaëlle	LABRUDE Evelyne
BOUCHERLE Jean-Xavier	LOISEAU Mathilde
BREYTON Stéphanie	MAILLOT Isabelle
CHASSAGNON Guillaume	MERLE Alain
CHAVAND Christelle	MICHALLET Bernard
CLOUZEAU Dominique	MONIN Michelle
ESCARON Dominique	MOREL Véronique
EYMERY Clémentine	PIVOT Julien
FATIGA Joseph	PUTOT Éric
GALLAND Pierre	SEBBAR Nathalie
GAUTIER Marc	

6^{ème} collège – Délégués des communes de Piémont de Chartreuse

1 représentant = 1 voix délibérative

DELCAMBRE Philippe
DESBENOIT Jean-Pierre
DUMAS Isabelle
DURAND Bernard
EGO Catherine
FRICK Cosima
GAUCHON Sandrine

GUILLEMAT Serge
LEGENDRE Marine
LEMIERE Patrick
PICARD Christian
REY René
SECO Marc
VANPRAET Daphné

7^{ème} collège – Délégués des Intercommunalités

1 représentant = 1 voix délibérative

DULOUTRE Sylvain
MACHON Martine

PICHON MARTIN Bertrand
PLENET Cyrille

EXCUSES et POUVOIRS

1^{er} collège – Délégués du Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes

1 représentant = 5 voix délibératives

MONTORO SADOUX Marie Pierre

VIAL Cédric

2^{ème} collège – Délégués du Conseil Départemental de l'Isère

1 représentant = 2 voix délibératives

GILLET André

POLAT Julien

3^{ème} collège – Délégués du Conseil Départemental de la Savoie

1 représentant = 2 voix délibératives

4^{ème} Collège - Délégués des Villes Portes

1 représentant = 1 voix délibérative

5^{ème} collège – Délégués des Communes de Haute Chartreuse et de l'Avant pays de Chartreuse//1 représentant = 1 voix délibérative

BUFFET Gilbert
MOUGIN Nicolas

ZANNA Maryline

6^{ème} collège – Délégués des Communes de Piémont de Chartreuse

1 représentant = 1 voix délibérative

LAVAL Sylvain à ESCARON Dominique
BELLINGHERY Éric

BURDET Gérard
NAILLON Antoine

7^{ème} collège – Délégués des Intercommunalités

1 représentant = 1 voix délibérative

MILLET Régine à ENGRAND Christophe
BOURSIER Céline

SALVETTI Olivier

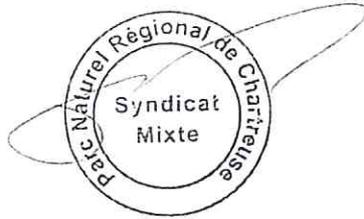
**OBJET : Débat d'Orientations Budgétaires année 2021 :
budget du syndicat mixte**

En application de l'article L 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Les membres du Comité Syndical prennent acte de la tenue du débat sur les orientations budgétaires du budget principal du syndicat mixte du Parc naturel régional de Chartreuse.

Ainsi fait et délibéré le 17 mars 2021
Pour copie conforme,
Le Président

Publiée le 23/03/2021



DELIBERATION
COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE

Le 17 mars 2021, le Comité syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse, dûment convoqué en date du 5 mars 2021, s'est réuni en visioconférence, sous la présidence de Dominique ESCARON, Président.

Nombre de membres en exercice : 85 représentants 133 voix
Nombre de membres présents : 51 représentants 64 voix
Nombre de membres présents ou représentés : 53 représentants 66 voix

Délibération n°CS2021/04

Votants (en voix) : 66
Exprimés (en voix) : 66
Pour : 66
Contre : 0
Abstention : 0
Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

OBJET : Budget principal : programmation 2021

LISTE DES PRESENTS

1^{er} collège – Délégués du Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes

1 représentant = 5 voix délibératives

BERANGER Nathalie GIRAUD Eliane

2^{ème} Collège - Délégués du Conseil Départemental de l'Isère

1 représentant = 2 voix délibératives

BURLET Céline KOHLY Martine
ENGRAND Christophe

3^{ème} Collège - Délégués du Conseil Départemental de la Savoie

1 représentant = 2 voix délibératives

GUIGUE Gilbert WOLFF Corine

4^{ème} Collège - Délégués des Villes Portes

1 représentant = 1 voix délibérative

BÂABÂA Jimmy HABFAST Claus
BONNARDON Pierre

5^{ème} collège – Délégués des communes de Haute Chartreuse et de l'Avant pays de Chartreuse// 1 représentant = 1 voix délibérative

BENEZETH Michelle GUSMEROLI Stéphane
BERNARD PEYRE Gaëlle LABRUDE Evelyne
BOUCHERLE Jean-Xavier LOISEAU Mathilde
BREYTON Stéphanie MAILLOT Isabelle
CHASSAGNON Guillaume MERLE Alain
CHAVAND Christelle MICHALLET Bernard
CLOUZEAU Dominique MONIN Michelle
ESCARON Dominique MOREL Véronique
EYMERY Clémentine PIVOT Julien
FATIGA Joseph PUTOT Éric
GALLAND Pierre SEBBAR Nathalie
GAUTIER Marc

6^{ème} collège – Délégués des communes de Piémont de Chartreuse

1 représentant = 1 voix délibérative

DELCAMBRE Philippe
DESBENOIT Jean-Pierre
DUMAS Isabelle
DURAND Bernard
EGO Catherine
FRICK Cosima
GAUCHON Sandrine

GUILLEMAT Serge
LEGENDRE Marine
LEMIERE Patrick
PICARD Christian
REY René
SECO Marc
VANPRAET Daphné

7^{ème} collège – Délégués des Intercommunalités

1 représentant = 1 voix délibérative

DULOUTRE Sylvain
MACHON Martine

PICHON MARTIN Bertrand
PLENET Cyrille

EXCUSES et POUVOIRS

1^{er} collège – Délégués du Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes

1 représentant = 5 voix délibératives

MONTORO SADOUX Marie Pierre

VIAL Cédric

2^{ème} collège – Délégués du Conseil Départemental de l'Isère

1 représentant = 2 voix délibératives

GILLET André

POLAT Julien

3^{ème} collège – Délégués du Conseil Départemental de la Savoie

1 représentant = 2 voix délibératives

4^{ème} Collège - Délégués des Villes Portes

1 représentant = 1 voix délibérative

5^{ème} collège – Délégués des Communes de Haute Chartreuse et de l'Avant pays de Chartreuse//1 représentant = 1 voix délibérative

BUFFET Gilbert
MOUGIN Nicolas

ZANNA Maryline

6^{ème} collège – Délégués des Communes de Piémont de Chartreuse

1 représentant = 1 voix délibérative

LAVAL Sylvain à ESCARON Dominique
BELLINGHERY Éric

BURDET Gérard
NAILLON Antoine

7^{ème} collège – Délégués des Intercommunalités

1 représentant = 1 voix délibérative

MILLET Régine à ENGRAND Christophe
BOURSIER Céline

SALVETTI Olivier

OBJET : Budget principal : programmation 2021

- Vu les objectifs définis par la Charte du Parc,
- Vu la tenue du débat d'orientations budgétaires pour l'année 2021,
- Vu la présentation du programme d'activités 2021,

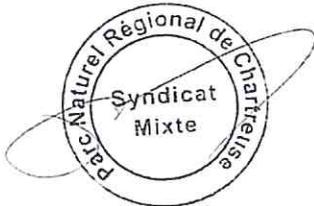
Le Président présente aux membres du Comité syndical le projet de programmation pour l'année 2021 tel que défini ci-après et tel qu'il découle du programme prévisionnel d'activités du Parc :

Après en avoir délibéré le Comité syndical DECIDE :

- **D'approuver la liste des opérations présentées, sachant que ces opérations sont :**
 - soit portées par le syndicat mixte du Parc naturel régional de Chartreuse,
 - soit portées par les maîtres d'ouvrages autres (communes, communautés de communes, associations ...),
- **De valider l'engagement du syndicat mixte du Parc naturel régional de Chartreuse à réaliser ces opérations,**
- **De mandater le Président pour solliciter les financeurs,**
- **D'autoriser le Président à toutes démarches et signatures nécessaires à la mise en œuvre des actions du programme ci-après défini.**

Ainsi fait et délibéré le 17 mars 2021
Pour copie conforme,
Le Président

Publiée le 23/03/2021



Liste des actions Programmation 2021

Axe 1 : Une Chartreuse multifacette : un territoire préalpin qui cultive ses singularités

1.1 Préserver une mosaïque de paysages vivants

Soutien aux projets pédagogiques (découverte de l'agriculture, de la forêt, , botanistes en herbe)
Réflexion sur la signalétique et pose d'un panneau routier

1.2 Préserver et renforcer la biodiversité du territoire

Stratégie biodiversité : Accompagnement pour l'élaboration et la concertation autour de l'élaboration du plan d'actions

Compléments d'inventaires des chiroptères en zones ouvertes

Mise en œuvre du Programme rivières sauvages après obtention du Label en 2019: animation et accompagnement du projet, réhabilitation de la décharge de Perquelin, gestion des espèces invasives, traitement des berges et achat de matériel de suivi de la qualité de l'eau

Animation et Gestion des sites Natura 2000

Aider à l'amélioration des infrastructures existantes dans les zones de dessertes forestières impactant la qualité de l'eau

Soutien aux projets pédagogiques (prises de vue buissonnières, découverte de la RN)

1.3 Valoriser durablement les patrimoines et ressources

Restauration du patrimoine bâti sur différents projets

Chemins de Traverses : projet éditoriale de découverte artistique du territoire

Aménagement des itinéraires d'interprétation sur la découverte des richesses de la Chartreuse

Accompagner les actions autour de la trufficulture

Soutien aux projets pédagogiques 1^{er}, 2nd degré et hors temps scolaires (le patrimoine de mon village c'est quoi ? Entrons dans le Moyen Age par le jardin cartusien)

Sauvegarde et valorisation du tilleul de Sully (Maitrise d'ouvrage : Commune de Saint Aupre)

1.4 Accroître la valeur ajoutée territoriale des activités économiques

Soutien à la construction de bâtiments agricoles et d'activité en bois de Chartreuse

Mieux connaître les nouveaux agriculteurs

Sensibiliser le public à la gestion forestière

Vis ma vie d'agriculteur

Actions autour de la transformation des plantes aromatiques et médicinales : accompagnement d'un projet

Création d'outils pédagogiques à destination du secteur viticole

Agir en faveur du respect des prairies de fauche

Aménagement et accessibilité du canyon de l'Infernet

Animation et mise en œuvre du programme espace valléen de la Destination Chartreuse : renforcer la gouvernance touristique de la destination Chartreuse, préparer le nouvel espace valléen de la destination Chartreuse (AMO pour actualiser la stratégie et la gouvernance touristique de la destination)

Déploiement d'activités et accueil de nouveaux pratiquants sur le réseau PDIPR de Chartreuse

Soutien aux projets pédagogiques des centres de vacances

Soutien aux projets pédagogiques 1^{er}, 2nd degré et hors temps scolaires (séjours classes Parc, découverte des activités du Parc, échanges scolaires)

Mise en œuvre du programme européen LEADER

Axe 2 : Une Chartreuse en harmonie : un territoire de solidarités entre l'Homme et la nature

2.2 Garantir la fonctionnalité écologique à toutes les échelles du territoire

Animer et gérer Charte Forestière de Territoire

Mise en œuvre du Plan Pastoral territorial et préparation du prochain Plan pastoral

Mettre en place une vitrine des pratiques de gestion forestière vertueuse (Maitre d'ouvrage : Sylv'vactes)
Animer la stratégie forestière en Chartreuse
Journée inter départementale autour de la transition écologique du secteur viticole du territoire

2.4 Favoriser une alimentation locale et de qualité aux habitants

Animation agriculture de proximité
Accompagner les communes du territoire dans la transition de leurs systèmes de restauration collective
Travailler avec les personnes en situation de précarité : cuisiner les produits locaux avec une diététicienne
Accompagner le personnel en restauration collective
Actions autour des fruits céréales et légumes oubliés

Axe 3 : Une Chartreuse en transitions : un territoire fertile pour de multiples transitions

3.1 Tendre vers un territoire à énergie positive

Animation transition énergétique
Soutien à la rénovation du bâti public : soutien à la rénovation énergétique des bâtiments publics et à la gestion de l'éclairage public
Matinées conseils sur la rénovation des bâtiments
Etude sur la méthanisation
Poursuite de la mise en œuvre du programme TEPOS
Soutien aux projets pédagogiques 1^{er}, 2nd degré et hors temps scolaires (ma quête d'écoconstruction)

3.2 Renforcer la résilience du territoire au changement climatique

Action de sensibilisation des entreprises à l'économie circulaire
Soutien aux projets pédagogiques 1^{er}, 2nd degré et hors temps scolaires (Le 4 E : Elèves Economes En Energie, Phénoclim)
Etude - Rôle de la trame turquoise dans la restauration des refuges thermiques pour les salmonidés : programme conjoint sur le Chéran et le Guiers

3.3 Développer des modes de déplacement alternatif à l'utilisation individuelle de la voiture

Soutien aux projets pédagogiques 1^{er}, 2nd degré et hors temps scolaires (Les déplacements chez nous)
Mise en place du programme Moby à l'école

3.5 Accompagner de nouvelles formes de travail, d'activités et de vivre ensemble

Accompagnement à l'investissement pour les espaces de co-working et des FABLAB
Accompagnement de l'association Chartreuse Tourisme (allocation d'une subvention de 50 000 € dans le cadre de la signature d'une convention annuelle)
Accompagnement des animations culturelles sur le territoire :
Saison culturelle aux Entremonts : une Chartreuse sauvage et solidaire à la fois
Les Endimanchés
La caravane culturelle des 4 saisons
Ailleurs au coin de la bergerie : exposition itinérante et ateliers
Raconte-moi ton arbre : conter les arbres en Chartreuse
Soutien aux projets pédagogiques 1^{er}, 2nd degré et hors temps scolaires (Sport et nature, alimentation santé et usages du bois)

**DELIBERATION
COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE**

Le 17 mars 2021, le Comité syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse, dûment convoqué en date du 5 mars 2021, s'est réuni en visioconférence, sous la présidence de Dominique ESCARON, Président.

Nombre de membres en exercice : 85 représentants 133 voix
 Nombre de membres présents : 51 représentants 64 voix
 Nombre de membres présents ou représentés : 53 représentants 66 voix

Délibération n°CS2021/05

OBJET : Débat d'Orientations Budgétaires année 2021
Budget annexe de la Réserve naturelle des Hauts de Chartreuse

LISTE DES PRESENTS

1^{er} collège – Délégués du Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes

1 représentant = 5 voix délibératives

BERANGER Nathalie GIRAUD Eliane

2^{ème} Collège - Délégués du Conseil Départemental de l'Isère

1 représentant = 2 voix délibératives

BURLET Céline KOHLY Martine
 ENGRAND Christophe

3^{ème} Collège - Délégués du Conseil Départemental de la Savoie

1 représentant = 2 voix délibératives

GUIGUE Gilbert WOLFF Corine

4^{ème} Collège - Délégués des Villes Portes

1 représentant = 1 voix délibérative

BÂABÂA Jimmy HABFAST Claus
 BONNARDON Pierre

5^{ème} collège – Délégués des communes de Haute Chartreuse et de l'Avant pays de Chartreuse// 1 représentant = 1 voix délibérative

BENEZETH Michelle	GUSMEROLI Stéphane
BERNARD PEYRE Gaëlle	LABRUDE Evelyne
BOUCHERLE Jean-Xavier	LOISEAU Mathilde
BREYTON Stéphanie	MAILLOT Isabelle
CHASSAGNON Guillaume	MERLE Alain
CHAVAND Christelle	MICHALLET Bernard
CLOUZEAU Dominique	MONIN Michelle
ESCARON Dominique	MOREL Véronique
EYMERY Clémentine	PIVOT Julien
FATIGA Joseph	PUTOT Éric
GALLAND Pierre	SEBBAR Nathalie
GAUTIER Marc	

6^{ème} collège – Délégués des communes de Piémont de Chartreuse

1 représentant = 1 voix délibérative

DELCAMBRE Philippe	GUILLEMAT Serge
DESBENOIT Jean-Pierre	LEGENDRE Marine
DUMAS Isabelle	LEMIERE Patrick
DURAND Bernard	PICARD Christian
EGO Catherine	REY René
FRICK Cosima	SECO Marc
GAUCHON Sandrine	VANPRAET Daphné

7^{ème} collège – Délégués des Intercommunalités

1 représentant = 1 voix délibérative

DULOUTRE Sylvain	PICHON MARTIN Bertrand
MACHON Martine	PLENET Cyrille

EXCUSES et POUVOIRS

1^{er} collège – Délégués du Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes

1 représentant = 5 voix délibératives

MONTORO SADOUX Marie Pierre	VIAL Cédric
-----------------------------	-------------

2^{ème} collège – Délégués du Conseil Départemental de l'Isère

1 représentant = 2 voix délibératives

GILLET André	POLAT Julien
--------------	--------------

3^{ème} collège – Délégués du Conseil Départemental de la Savoie

1 représentant = 2 voix délibératives

4^{ème} Collège - Délégués des Villes Portes

1 représentant = 1 voix délibérative

5^{ème} collège – Délégués des Communes de Haute Chartreuse et de l'Avant pays de Chartreuse//1 représentant = 1 voix délibérative

BUFFET Gilbert	ZANNA Maryline
MOUGIN Nicolas	

6^{ème} collège – Délégués des Communes de Piémont de Chartreuse

1 représentant = 1 voix délibérative

LAVAL Sylvain à ESCARON Dominique	BURDET Gérard
BELLINGHERY Éric	NAILLON Antoine

7^{ème} collège – Délégués des Intercommunalités

1 représentant = 1 voix délibérative

MILLET Régine à ENGRAND Christophe	SALVETTI Olivier
BOURSIER Céline	

**OBJET : Débat d'Orientations Budgétaires année 2021 :
budget annexe de la Réserve naturelle des Hauts de Chartreuse**

En application de l'article L 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Les membres du Comité Syndical prennent acte de la tenue du débat sur les orientations budgétaires du budget annexe de la Réserve naturelle des Hauts de Chartreuse.

Ainsi fait et délibéré le 17 mars 2021
Pour copie conforme,
Le Président

Publiée le 23/03/2021



**DELIBERATION
COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE**

Le 17 mars 2021, le Comité syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse, dûment convoqué en date du 5 mars 2021, s'est réuni en visioconférence, sous la présidence de Dominique ESCARON, Président.

Nombre de membres en exercice : 85 représentants 133 voix
Nombre de membres présents : 51 représentants 64 voix
Nombre de membres présents ou représentés : 53 représentants 66 voix

Délibération n°CS2021/06

Votants (en voix) : 66
Exprimés (en voix): 66
Pour : 66
Contre : 0
Abstention : 0
Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

**OBJET : Budget annexe de la Réserve naturelle des Hauts de Chartreuse :
programmation 2021**

LISTE DES PRESENTS

1^{er} collège – Délégués du Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes

1 représentant = 5 voix délibératives

BERANGER Nathalie GIRAUD Eliane

2^{ème} Collège - Délégués du Conseil Départemental de l'Isère

1 représentant = 2 voix délibératives

BURLET Céline KOHLY Martine
ENGRAND Christophe

3^{ème} Collège - Délégués du Conseil Départemental de la Savoie

1 représentant = 2 voix délibératives

GUIGUE Gilbert WOLFF Corine

4^{ème} Collège - Délégués des Villes Portes

1 représentant = 1 voix délibérative

BÂABÂA Jimmy HABFAST Claus
BONNARDON Pierre

**5^{ème} collège – Délégués des communes de Haute Chartreuse et de l'Avant pays de
Chartreuse// 1 représentant = 1 voix délibérative**

BENEZETH Michelle	GUSMEROLI Stéphane
BERNARD PEYRE Gaëlle	LABRUDE Evelyne
BOUCHERLE Jean-Xavier	LOISEAU Mathilde
BREYTON Stéphanie	MAILLOT Isabelle
CHASSAGNON Guillaume	MERLE Alain
CHAVAND Christelle	MICHALLET Bernard
CLOUZEAU Dominique	MONIN Michelle
ESCARON Dominique	MOREL Véronique
EYMERY Clémentine	PIVOT Julien
FATIGA Joseph	PUTOT Éric
GALLAND Pierre	SEBBAR Nathalie
GAUTIER Marc	

6^{ème} collège – Délégués des communes de Piémont de Chartreuse

1 représentant = 1 voix délibérative

DELCAMBRE Philippe	GUILLEMAT Serge
DESBENOIT Jean-Pierre	LEGENDRE Marine
DUMAS Isabelle	LEMIERE Patrick
DURAND Bernard	PICARD Christian
EGO Catherine	REY René
FRICK Cosima	SECO Marc
GAUCHON Sandrine	VANPRAET Daphné

7^{ème} collège – Délégués des Intercommunalités

1 représentant = 1 voix délibérative

DULOUTRE Sylvain	PICHON MARTIN Bertrand
MACHON Martine	PLENET Cyrille

EXCUSES et POUVOIRS

1^{er} collège – Délégués du Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes

1 représentant = 5 voix délibératives

MONTORO SADOUX Marie Pierre	VIAL Cédric
-----------------------------	-------------

2^{ème} collège – Délégués du Conseil Départemental de l'Isère

1 représentant = 2 voix délibératives

GILLET André	POLAT Julien
--------------	--------------

3^{ème} collège – Délégués du Conseil Départemental de la Savoie

1 représentant = 2 voix délibératives

4^{ème} Collège - Délégués des Villes Portes

1 représentant = 1 voix délibérative

5^{ème} collège – Délégués des Communes de Haute Chartreuse et de l'Avant pays de Chartreuse//1 représentant = 1 voix délibérative

BUFFET Gilbert	ZANNA Maryline
MOUGIN Nicolas	

6^{ème} collège – Délégués des Communes de Piémont de Chartreuse

1 représentant = 1 voix délibérative

LAVAL Sylvain à ESCARON Dominique	BURDET Gérard
BELLINGHERY Éric	NAILLON Antoine

7^{ème} collège – Délégués des Intercommunalités

1 représentant = 1 voix délibérative

MILLET Régine à ENGRAND Christophe	SALVETTI Olivier
BOURSIER Céline	

OBJET : Budget annexe de la Réserve naturelle des Hauts de Chartreuse : programmation 2021

- Vu l'avis favorable du comité consultatif de la Réserve Naturelle en date du 29 janvier 2021,
- Vu la tenue du débat d'orientations budgétaires pour l'année 2021,
- Vu la présentation du programme d'activités 2021,

Pour l'année 2021, le travail de la Réserve naturelle s'organisera autour de 5 axes :

- Sensibilisation, Education, Communication
- Patrimoine biotique (faune, flore)
- Patrimoine abiotique (géopatrimoine, climat)
- Contributions aux réseaux (RNF...),
- Elaboration de stratégies, travail thématiques transversales (Plan de gestion, Charte, PPT...)

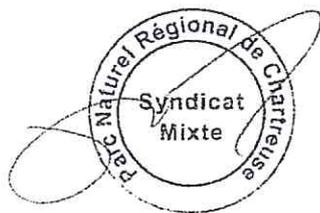
En 2021, un accent particulier sera mis sur la sensibilisation, l'éducation et la communication avec l'embauche d'une personne supplémentaire sur 10 mois dédiée à cette mission.

Après en avoir délibéré le Comité syndical DECIDE :

- *D'approuver la liste des opérations présentées,*
- *D'autoriser le Président à toutes démarches et signatures nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.*

Ainsi fait et délibéré le 17 mars 2021
Pour copie conforme,
Le Président

Publiée le 23/03/2021



Programme activité 2021

Adopté à la majorité en comité consultatif le 29 janvier 2021

Patrimoine biotique (faune, flore, habitats)

- Suivi zones humides d'altitude (odonates, amphibiens et macrophytes)
- Suivis récurrents (aigle, bouquetin, loup, félins, chiroptères),
- Fin étude syrphes (rendu final),
- Etude sur les lichens,
- Suivis Flore patrimoniale

Patrimoine abiotique : géopatrimoine, climat

- Réfection borne frontière,
- Suivi des glaciers souterrains
- Suivi de la station de mesure phénoclim

Sensibilisation, Education, Communication, Surveillance

- Valorisation du film de la RN (festival de Ménigoutte et autres projections),
- Suivi Fête préhistorique, Coupe Icare et Course Grand-Duc,
- Entretien de la signalétique
- Canalisation fréquentation Pré de la Dent de Crolles
- Nettoyage d'un site sur le Granier (chantier bénévoles) + tracteur Commune Plateau des Petites roches,
- Création d'outil de communication et sensibilisation, action de pédagogie et sensibilisation envers tous publics,

Elaboration stratégie – travail thématiques transversales

Il s'agit ici du temps qui sera affecté à l'ensemble du suivi et de la contribution aux démarches structurantes comme la charte, le PPT, Natura 2000 et le suivi de la mise en œuvre du Plan de gestion.

Contributions aux réseaux

L'animation et la contribution aux différents réseaux techniques et scientifiques (Réserves naturelles de France, Groupes des gestionnaires de Réserve, etc.) sont intégrées dans cette partie ainsi que le temps consacré à l'animation des instances de la RN (comité consultatif + Conseil scientifique + comité restreint).

**DELIBERATION
COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE**

Envoyé en préfecture le 26/03/2021
Reçu en préfecture le 26/03/2021
Affiché le 23/03/2021
ID : 038-253804363-20210317-CS_2021_07-DE

Le 17 mars 2021, le Comité syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse, dûment convoqué en date du 5 mars 2021, s'est réuni en visioconférence, sous la présidence de Dominique ESCARON, Président.

Nombre de membres en exercice : 85 représentants 133 voix
Nombre de membres présents : 53 représentants 71 voix
Nombre de membres présents ou représentés : 55 représentants 73 voix

Délibération n°CS2021/07

Votants (en voix) : 73 Exprimés (en voix): 73 Pour : 73 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

**OBJET : Budget du Syndicat Mixte
Compte de gestion du receveur syndical année 2020**

LISTE DES PRESENTS

1^{er} collège – Délégués du Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes

1 représentant = 5 voix délibératives

BERANGER Nathalie
GIRAUD Eliane

VIAL Cédric

2^{ème} Collège - Délégués du Conseil Départemental de l'Isère

1 représentant = 2 voix délibératives

BURLET Céline
ENGRAND Christophe

GERIN Anne

KOHLIY Martine

3^{ème} Collège - Délégués du Conseil Départemental de la Savoie

1 représentant = 2 voix délibératives

GUIGUE Gilbert

WOLFF Corine

4^{ème} Collège - Délégués des Villes Portes

1 représentant = 1 voix délibérative

BÂABÂA Jimmy
BONNARDON Pierre

HABFAST Claus

5^{ème} collège – Délégués des communes de Haute Chartreuse et de l'Avant pays de Chartreuse// 1 représentant = 1 voix délibérative

BENEZETH Michelle	GUSMEROLI Stéphane
BERNARD PEYRE Gaëlle	LABRUDE Evelyne
BOUCHERLE Jean-Xavier	LOISEAU Mathilde
BREYTON Stéphanie	MAILLOT Isabelle
CHASSAGNON Guillaume	MERLE Alain
CHAVAND Christelle	MICHALLET Bernard
CLOUZEAU Dominique	MONIN Michelle
ESCARON Dominique	MOREL Véronique
EYMERY Clémentine	PIVOT Julien
FATIGA Joseph	PUTOT Éric
GALLAND Pierre	SEBBAR Nathalie
GAUTIER Marc	

6^{ème} collège – Délégués des communes de Piémont de Chartre

1 représentant = 1 voix délibérative

DELCAMBRE Philippe
DESBENOIT Jean-Pierre
DUMAS Isabelle
DURAND Bernard
EGO Catherine
FRICK Cosima
GAUCHON Sandrine

GUILLEMAT Serge
LEGENDRE Marine
LEMIERE Patrick
PICARD Christian
REY René
SECO Marc
VANPRAET Daphné

7^{ème} collège – Délégués des Intercommunalités

1 représentant = 1 voix délibérative

DULOUTRE Sylvain
MACHON Martine

PICHON MARTIN Bertrand
PLENET Cyrille

EXCUSES et POUVOIRS

1^{er} collège – Délégués du Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes

1 représentant = 5 voix délibératives

MONTORO SADOUX Marie Pierre

2^{ème} collège – Délégués du Conseil Départemental de l'Isère

1 représentant = 2 voix délibératives

GILLET André

POLAT Julien

3^{ème} collège – Délégués du Conseil Départemental de la Savoie

1 représentant = 2 voix délibératives

4^{ème} Collège - Délégués des Villes Portes

1 représentant = 1 voix délibérative

5^{ème} collège – Délégués des Communes de Haute Chartreuse et de l'Avant pays de Chartreuse//1 représentant = 1 voix délibérative

BUFFET Gilbert
MOUGIN Nicolas

ZANNA Maryline

6^{ème} collège – Délégués des Communes de Piémont de Chartreuse

1 représentant = 1 voix délibérative

LAVAL Sylvain à ESCARON Dominique
BELLINGHERY Éric

BURDET Gérard
NAILLON Antoine

7^{ème} collège – Délégués des Intercommunalités

1 représentant = 1 voix délibérative

MILLET Régine à ENGRAND Christophe
BOURSIER Céline

SALVETTI Olivier

OBJET : Budget du Syndicat Mixte Compte de gestion du receveur syndical année 2020

Le Comité syndical, réuni sous la présidence de Dominique ESCARON, délibérant sur le compte de gestion pour l'année 2020

- après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant des titres de recettes et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures.

Considérant le budget principal :

1. statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
2. statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
3. statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

DECLARE :

Que le compte de gestion pour l'exercice 2020 dressé par le receveur, visé est certifié conforme par l'ordonnateur.

Ainsi fait et délibéré le 17 mars 2021
Pour copie conforme,
Le Président

Publiée le 23/03/2021



DELIBERATION
COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE

Le 17 mars 2021, le Comité syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse, dûment convoqué en date du 5 mars 2021, s'est réuni en visioconférence, sous la présidence de Dominique ESCARON, Président.

Nombre de membres en exercice : 85 représentants 133 voix
Nombre de membres présents : 52 représentants 70 voix
Nombre de membres présents ou représentés : 53 représentants 71 voix

Délibération n°CS2021/08

Votants (en voix) : 71
Exprimés (en voix) : 71
Pour : 71
Contre : 0
Abstention : 0
Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

OBJET : Budget du Syndicat Mixte
Compte administratif 2020

LISTE DES PRESENTS

1^{er} collège – Délégués du Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes

1 représentant = 5 voix délibératives

BERANGER Nathalie VIAL Cédric
GIRAUD Eliane

2^{ème} Collège - Délégués du Conseil Départemental de l'Isère

1 représentant = 2 voix délibératives

BURLET Céline GERIN Anne
ENGRAND Christophe KOHLY Martine

3^{ème} Collège - Délégués du Conseil Départemental de la Savoie

1 représentant = 2 voix délibératives

GUIGUE Gilbert WOLFF Corine

4^{ème} Collège - Délégués des Villes Portes

1 représentant = 1 voix délibérative

BÂABÂA Jimmy HABFAST Claus
BONNARDON Pierre

5^{ème} collège – Délégués des communes de Haute Chartreuse et de l'Avant pays de Chartreuse// 1 représentant = 1 voix délibérative

BENEZETH Michelle GUSMEROLI Stéphane
BERNARD PEYRE Gaëlle LABRUDE Evelyne
BOUCHERLE Jean-Xavier LOISEAU Mathilde
BREYTON Stéphanie MAILLOT Isabelle
CHASSAGNON Guillaume MERLE Alain
CHAVAND Christelle MICHALLET Bernard
CLOUZEAU Dominique MONIN Michelle
MOREL Véronique
EYMERY Clémentine PIVOT Julien
FATIGA Joseph PUTOT Éric
GALLAND Pierre SEBBAR Nathalie
GAUTIER Marc

6^{ème} collège – Délégués des communes de Piémont de Chartreuse

1 représentant = 1 voix délibérative

DELCAMBRE Philippe
DESBENOIT Jean-Pierre
DUMAS Isabelle
DURAND Bernard
EGO Catherine
FRICK Cosima
GAUCHON Sandrine

GUILLEMAT Serge
LEGENDRE Marine
LEMIERE Patrick
PICARD Christian
REY René
SECO Marc
VANPRAET Daphné

7^{ème} collège – Délégués des Intercommunalités

1 représentant = 1 voix délibérative

DULOUTRE Sylvain
MACHON Martine

PICHON MARTIN Bertrand
PLENET Cyrille

EXCUSES et POUVOIRS

1^{er} collège – Délégués du Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes

1 représentant = 5 voix délibératives

MONTORO SADOUX Marie Pierre

2^{ème} collège – Délégués du Conseil Départemental de l'Isère

1 représentant = 2 voix délibératives

GILLET André

POLAT Julien

3^{ème} collège – Délégués du Conseil Départemental de la Savoie

1 représentant = 2 voix délibératives

4^{ème} Collège - Délégués des Villes Portes

1 représentant = 1 voix délibérative

5^{ème} collège – Délégués des Communes de Haute Chartreuse et de l'Avant pays de Chartreuse//1 représentant = 1 voix délibérative

BUFFET Gilbert
MOUGIN Nicolas

ZANNA Maryline

6^{ème} collège – Délégués des Communes de Piémont de Chartreuse

1 représentant = 1 voix délibérative

LAVAL Sylvain
BELLINGHERY Éric

BURDET Gérard
NAILLON Antoine

7^{ème} collège – Délégués des Intercommunalités

1 représentant = 1 voix délibérative

MILLET Régine à ENGRAND Christophe
BOURSIER Céline

SALVETTI Olivier

OBJET : Budget du Syndicat Mixte Compte administratif 2020

- Vu la présentation du compte administratif 2020,

Céline BURLET, vice-présidente, présente le compte administratif 2020 pour le syndicat mixte tel que ci-dessous :

Section de fonctionnement

Recettes 2020	2 111 198,92 €
Dépenses 2020	1 192 881,90 €
Soit résultat 2020	- 118 317,02 €

Reprise de l'excédent antérieur reporté + 546 100,58 €

Soit résultat de fonctionnement 2020 + 664 417,60 €

Section d'investissement

Recettes 2020	125 518,50 €
Dépenses 2020	70 439,04 €
Soit résultat 2020	+ 55 079,46 €

Reprise du déficit antérieur reporté d'investissement - 11 491,99 €

Soit solde d'exécution de la section d'investissement + 43 587,47 €

Restes à réaliser en dépenses	36 200,00 €
Restes à réaliser en recettes	27 680,00 €

Soit résultat d'investissement corrigé des restes à réaliser + 35 067,47 €

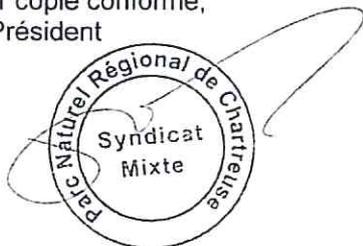
Le Président quitte la salle pour la mise au vote.

En conséquence et après en avoir délibéré le Comité syndical DECIDE :

- ***D'adopter le Compte Administratif 2020 du budget principal du syndicat mixte dont la présentation règlementaire figure en annexe.***

Ainsi fait et délibéré le 17 mars 2021
Pour copie conforme,
Le Président

Publiée le 23/03/2021



II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 283 074,00	511 421,84	0,00	0,00	771 652,16
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 464 786,00	1 268 266,41	0,00	0,00	196 519,59
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	345 846,00	163 142,98	0,00	0,00	182 703,02
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		3 093 706,00	1 942 831,23	0,00	0,00	1 150 874,77
66	Charges financières	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
67	Charges exceptionnelles	427 042,00	1 442,83	0,00	0,00	425 599,17
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	220 000,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		3 742 748,00	1 944 274,06	0,00	0,00	1 798 473,94
023	Virement à la section d'investissement (2)	428 908,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	49 850,00	48 607,84			1 242,16
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		478 758,00	48 607,84			430 150,16
TOTAL		4 221 506,00	1 992 881,90	0,00	0,00	2 228 624,10
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		(3) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	33 016,75	0,00	0,00	-33 016,75
70	Produits services, domaine et ventes div	254 474,00	230 744,01	0,00	0,00	23 729,99
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	3 401 631,00	1 826 451,19	0,00	0,00	1 575 179,81
75	Autres produits de gestion courante	0,00	1,11	0,00	0,00	-1,11
Total des recettes de gestion courante		3 656 105,00	2 090 213,06	0,00	0,00	1 565 891,94
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	2 320,33	0,00	0,00	-2 320,33
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		3 656 105,00	2 092 533,39	0,00	0,00	1 563 571,61
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	19 300,00	18 665,53			634,47
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		19 300,00	18 665,53			634,47
TOTAL		3 675 405,00	2 111 198,92	0,00	0,00	1 564 206,08
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		(3) 546 100,58				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrivez le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	879 968,00	49 773,51	36 200,00	793 994,49
	Total des dépenses d'équipement	879 968,00	49 773,51	36 200,00	793 994,49
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	2 900,00	2 000,00	0,00	900,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	2 900,00	2 000,00	0,00	900,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	882 868,00	51 773,51	36 200,00	794 894,49
040	Opérat* ordre transfert entre sections (1)	19 300,00	18 665,53		634,47
041	Opérations patrimoniales (1)	100 000,00	0,00		100 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	119 300,00	18 665,53		100 634,47
	TOTAL	1 002 168,00	70 439,04	36 200,00	895 528,96
	Pour information	(2) 11 491,99			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	422 567,00	64 647,10	27 680,00	330 239,90
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	422 567,00	64 647,10	27 680,00	330 239,90
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	4 400,00	4 328,57	0,00	71,43
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	7 935,00	7 934,99	0,00	0,01
138	Autres subvent* invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	12 335,00	12 263,56	0,00	71,44
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	434 902,00	76 910,66	27 680,00	330 311,34
021	Virement de la sect* de fonctionnement (1)	428 908,00			
040	Opérat* ordre transfert entre sections (1)	49 850,00	48 607,84		1 242,16
041	Opérations patrimoniales (1)	100 000,00	0,00		100 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	578 758,00	48 607,84		530 150,16
	TOTAL	1 013 660,00	125 518,50	27 680,00	860 461,50

Syndicat Mixte PNR Chartreuse - Budget Principal - CA

Envoyé en préfecture le 26/03/2021
Reçu en préfecture le 26/03/2021
Affiché le 23/03/2021
520
ID : 038-253804363-20210317-CS_2021_08-DE

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information	(2) 0,00			
R 001	Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

**DELIBERATION
COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE**

Le 17 mars 2021, le Comité syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse, dûment convoqué en date du 5 mars 2021, s'est réuni en visioconférence, sous la présidence de Dominique ESCARON, Président.

Nombre de membres en exercice : 85 représentants 133 voix
Nombre de membres présents : 53 représentants 71 voix
Nombre de membres présents ou représentés : 55 représentants 73 voix

Délibération n°CS2021/09

Votants (en voix) : 73
Exprimés (en voix) : 73
Pour : 73
Contre : 0
Abstention : 0
Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

**OBJET : Budget du Syndicat Mixte
Affectation de résultat 2020**

LISTE DES PRESENTS

1^{er} collège – Délégués du Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes

1 représentant = 5 voix délibératives

BERANGER Nathalie
GIRAUD Eliane

VIAL Cédric

2^{ème} Collège - Délégués du Conseil Départemental de l'Isère

1 représentant = 2 voix délibératives

BURLET Céline
ENGRAND Christophe

GERIN Anne

KOHLIY Martine

3^{ème} Collège - Délégués du Conseil Départemental de la Savoie

1 représentant = 2 voix délibératives

GUIGUE Gilbert

WOLFF Corine

4^{ème} Collège - Délégués des Villes Portes

1 représentant = 1 voix délibérative

BÂABÂA Jimmy
BONNARDON Pierre

HABFAST Claus

5^{ème} collège – Délégués des communes de Haute Chartreuse et de l'Avant pays de Chartreuse// 1 représentant = 1 voix délibérative

BENEZETH Michelle
BERNARD PEYRE Gaëlle
BOUCHERLE Jean-Xavier
BREYTON Stéphanie
CHASSAGNON Guillaume
CHAVAND Christelle
CLOUZEAU Dominique
ESCARON Dominique
EYMERY Clémentine
FATIGA Joseph
GALLAND Pierre
GAUTIER Marc

GUSMEROLI Stéphane
LABRUDE Evelyne
LOISEAU Mathilde
MAILLOT Isabelle
MERLE Alain
MICHALLET Bernard
MONIN Michelle
MOREL Véronique
PIVOT Julien
PUTOT Éric
SEBBAR Nathalie

6^{ème} collège – Délégués des communes de Piémont de Chartreuse

1 représentant = 1 voix délibérative

DELCAMBRE Philippe
DESBENOIT Jean-Pierre
DUMAS Isabelle
DURAND Bernard
EGO Catherine
FRICK Cosima
GAUCHON Sandrine

GUILLEMAT Serge
LEGENDRE Marine
LEMIERE Patrick
PICARD Christian
REY René
SECO Marc
VANPRAET Daphné

7^{ème} collège – Délégués des Intercommunalités

1 représentant = 1 voix délibérative

DULOUTRE Sylvain
MACHON Martine

PICHON MARTIN Bertrand
PLENET Cyrille

EXCUSES et POUVOIRS

1^{er} collège – Délégués du Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes

1 représentant = 5 voix délibératives

MONTORO SADOUX Marie Pierre

2^{ème} collège – Délégués du Conseil Départemental de l'Isère

1 représentant = 2 voix délibératives

GILLET André

POLAT Julien

3^{ème} collège – Délégués du Conseil Départemental de la Savoie

1 représentant = 2 voix délibératives

4^{ème} Collège - Délégués des Villes Portes

1 représentant = 1 voix délibérative

5^{ème} collège – Délégués des Communes de Haute Chartreuse et de l'Avant pays de Chartreuse//1 représentant = 1 voix délibérative

BUFFET Gilbert
MOUGIN Nicolas

ZANNA Maryline

6^{ème} collège – Délégués des Communes de Piémont de Chartreuse

1 représentant = 1 voix délibérative

LAVAL Sylvain à ESCARON Dominique
BELLINGHERY Éric

BURDET Gérard
NAILLON Antoine

7^{ème} collège – Délégués des Intercommunalités

1 représentant = 1 voix délibérative

MILLET Régine à ENGRAND Christophe
BOURSIER Céline

SALVETTI Olivier

OBJET : Budget du Syndicat Mixte Affectation de résultat 2020

En application de la procédure d'affectation des résultats instituée par la M14, après constatation des résultats définitifs de l'exercice 2020, le Comité Syndical doit définir l'affectation du résultat de fonctionnement 2020.

La décision d'affectation porte sur le résultat de fonctionnement 2020 constaté à la clôture de l'exercice soit 664 417,60 €.

*Constatant l'absence d'un déficit antérieur de fonctionnement,
Constatant l'absence d'un besoin de financement de la section d'investissement 2020 corrigé des restes à réaliser (résultat corrigé des restes à réaliser de + 35 067.47 €),*

Le Comité Syndical

- *Après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2020 par délibération du 17 mars 2021,*
- *Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2020,*

Et après en avoir délibéré DECIDE :

- *De reporter le solde de l'excédent de fonctionnement 2020 soit 664 417,60 € en report à nouveau de fonctionnement (compte 002).*

Ainsi fait et délibéré le 17 mars 2021
Pour copie conforme,
Le Président

Publiée le 23/03/2021



**DELIBERATION
COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE**

Le 17 mars 2021, le Comité syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse, dûment convoqué en date du 5 mars 2021, s'est réuni en visioconférence, sous la présidence de Dominique ESCARON, Président.

Nombre de membres en exercice : 85 représentants 133 voix
Nombre de membres présents : 53 représentants 71 voix
Nombre de membres présents ou représentés : 55 représentants 73 voix

Délibération n°CS2021/10

Votants (en voix) : 73
Exprimés (en voix): 73
Pour : 73
Contre : 0
Abstention : 0
Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

OBJET : Budget du Syndicat Mixte
Budget primitif année 2021

LISTE DES PRESENTS

1^{er} collège – Délégués du Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes

1 représentant = 5 voix délibératives

BERANGER Nathalie
GIRAUD Eliane
VIAL Cédric

2^{ème} Collège - Délégués du Conseil Départemental de l'Isère

1 représentant = 2 voix délibératives

BURLET Céline
ENGRAND Christophe
GERIN Anne
KOHLY Martine

3^{ème} Collège - Délégués du Conseil Départemental de la Savoie

1 représentant = 2 voix délibératives

GUIGUE Gilbert
WOLFF Corine

4^{ème} Collège - Délégués des Villes Portes

1 représentant = 1 voix délibérative

BÂABÂA Jimmy
BONNARDON Pierre
HABFAST Claus

5^{ème} collège – Délégués des communes de Haute Chartreuse et de l'Avant pays de Chartreuse// 1 représentant = 1 voix délibérative

BENEZETH Michelle
BERNARD PEYRE Gaëlle
BOUCHERLE Jean-Xavier
BREYTON Stéphanie
CHASSAGNON Guillaume
CHAVAND Christelle
CLOUZEAU Dominique
ESCARON Dominique
EYMERY Clémentine
FATIGA Joseph
GALLAND Pierre
GAUTIER Marc
GUSMEROLI Stéphane
LABRUDE Evelyne
LOISEAU Mathilde
MAILLOT Isabelle
MERLE Alain
MICHALLET Bernard
MONIN Michelle
MOREL Véronique
PIVOT Julien
PUTOT Éric
SEBBAR Nathalie

6^{ème} collège – Délégués des communes de Piémont de Chartreuse

1 représentant = 1 voix délibérative

DELCAMBRE Philippe	GUILLEMAT Serge
DESBENOIT Jean-Pierre	LEGENDRE Marine
DUMAS Isabelle	LEMIERE Patrick
DURAND Bernard	PICARD Christian
EGO Catherine	REY René
FRICK Cosima	SECO Marc
GAUCHON Sandrine	VANPRAET Daphné

7^{ème} collège – Délégués des Intercommunalités

1 représentant = 1 voix délibérative

DULOUTRE Sylvain	PICHON MARTIN Bertrand
MACHON Martine	PLENET Cyrille

EXCUSES et POUVOIRS

1^{er} collège – Délégués du Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes

1 représentant = 5 voix délibératives

MONTORO SADOUX Marie Pierre

2^{ème} collège – Délégués du Conseil Départemental de l'Isère

1 représentant = 2 voix délibératives

GILLET André	POLAT Julien
--------------	--------------

3^{ème} collège – Délégués du Conseil Départemental de la Savoie

1 représentant = 2 voix délibératives

4^{ème} Collège - Délégués des Villes Portes

1 représentant = 1 voix délibérative

5^{ème} collège – Délégués des Communes de Haute Chartreuse et de l'Avant pays de Chartreuse//1 représentant = 1 voix délibérative

BUFFET Gilbert	ZANNA Maryline
MOUGIN Nicolas	

6^{ème} collège – Délégués des Communes de Piémont de Chartreuse

1 représentant = 1 voix délibérative

LAVAL Sylvain à ESCARON Dominique	BURDET Gérard
BELLINGHERY Éric	NAILLON Antoine

7^{ème} collège – Délégués des Intercommunalités

1 représentant = 1 voix délibérative

MILLET Régine à ENGRAND Christophe	SALVETTI Olivier
BOURSIER Céline	

**OBJET : Budget du Syndicat Mixte
Budget primitif année 2021**

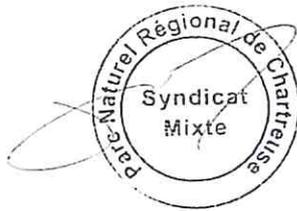
- *Vu le débat d'orientations budgétaires tenu le 17/03/2021,*
- *Vu la présentation du Budget Primitif 2021,*

En conséquence et après en avoir délibéré le Comité syndical DECIDE

- ***D'adopter le budget primitif 2021 dont la présentation réglementaire figure en annexe et qui s'équilibre :***
 - ***En fonctionnement à hauteur de 4 495 805 €***
 - ***En investissement à hauteur de 766 300 €***

Ainsi fait et délibéré le 17 mars 2021
Pour copie conforme,
Le Président

Publiée le 23/03/2021



II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 283 074,00	0,00	1 807 690,00	0,00	1 807 690,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 464 786,00	0,00	1 457 384,00	0,00	1 457 384,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	345 846,00	0,00	365 611,00	0,00	365 611,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		3 093 706,00	0,00	3 630 685,00	0,00	3 630 685,00
66	Charges financières	2 000,00	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00
67	Charges exceptionnelles	427 042,00	0,00	250 000,00	0,00	250 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	220 000,00		225 000,00	0,00	225 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		3 742 748,00	0,00	4 107 685,00	0,00	4 107 685,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	428 908,00		328 120,00	0,00	328 120,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	49 850,00		60 000,00	0,00	60 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		478 758,00		388 120,00	0,00	388 120,00
TOTAL		4 221 506,00	0,00	4 495 805,00	0,00	4 495 805,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 495 805,00
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	254 474,00	0,00	231 896,00	0,00	231 896,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	3 401 631,00	0,00	3 549 492,00	0,00	3 549 492,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		3 656 105,00	0,00	3 781 388,00	0,00	3 781 388,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		3 656 105,00	0,00	3 781 388,00	0,00	3 781 388,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	19 300,00		50 000,00	0,00	50 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		19 300,00		50 000,00	0,00	50 000,00
TOTAL		3 675 405,00	0,00	3 831 388,00	0,00	3 831 388,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	664 417,00
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 495 805,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	338 120,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.
---	-------------------	---

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES
II
A3
DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	879 968,00	36 200,00	580 100,00	0,00	616 300,00
	Total des dépenses d'équipement	879 968,00	36 200,00	580 100,00	0,00	616 300,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	2 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	2 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des op. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	882 868,00	36 200,00	580 100,00	0,00	616 300,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	19 300,00		50 000,00	0,00	50 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	100 000,00		100 000,00	0,00	100 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	119 300,00		150 000,00	0,00	150 000,00
	TOTAL	1 002 168,00	36 200,00	730 100,00	0,00	766 300,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

766 300,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	422 567,00	27 680,00	199 413,00	0,00	227 093,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	422 567,00	27 680,00	199 413,00	0,00	227 093,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	4 400,00	0,00	7 500,00	0,00	7 500,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	7 935,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent* invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	12 335,00	0,00	7 500,00	0,00	7 500,00
45...	Total des op. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	434 902,00	27 680,00	206 913,00	0,00	234 593,00
021	Virement de la sect* de fonctionnement (4)	428 908,00		328 120,00	0,00	328 120,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	49 850,00		60 000,00	0,00	60 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	100 000,00		100 000,00	0,00	100 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	578 758,00		488 120,00	0,00	488 120,00

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	TOTAL	1 013 660,00	27 680,00	695 033,00	0,00	722 713,00
						+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)						43 587,00
						=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						766 300,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	338 120,00
--	-------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (boisement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

DELIBERATION
COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE

Envoyé en préfecture le 26/03/2021
Reçu en préfecture le 26/03/2021
Affiché le 23/03/2021
ID : 038-253804363-20210317-CS_2021_11-DE

Le 17 mars 2021, le Comité syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse, dûment convoqué en date du 5 mars 2021, s'est réuni en visioconférence, sous la présidence de Dominique ESCARON, Président.

Nombre de membres en exercice : 85 représentants 133 voix
Nombre de membres présents : 53 représentants 71 voix
Nombre de membres présents ou représentés : 55 représentants 73 voix

Délibération n°CS2021/11

Votants (en voix) : 73
Exprimés (en voix) : 73
Pour : 73
Contre : 0
Abstention : 0
Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

OBJET : Budget annexe de la Réserve Naturelle
Compte de gestion du receveur syndical année 2020

LISTE DES PRESENTS

1^{er} collège – Délégués du Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes

1 représentant = 5 voix délibératives

BERANGER Nathalie
GIRAUD Eliane

VIAL Cédric

2^{ème} Collège - Délégués du Conseil Départemental de l'Isère

1 représentant = 2 voix délibératives

BURLET Céline
ENGRAND Christophe

GERIN Anne

KOHLI Martine

3^{ème} Collège - Délégués du Conseil Départemental de la Savoie

1 représentant = 2 voix délibératives

GUIGUE Gilbert

WOLFF Corine

4^{ème} Collège - Délégués des Villes Portes

1 représentant = 1 voix délibérative

BÂABÂA Jimmy
BONNARDON Pierre

HABFAST Claus

5^{ème} collège – Délégués des communes de Haute Chartreuse et de l'Avant pays de Chartreuse// 1 représentant = 1 voix délibérative

BENEZETH Michelle
BERNARD PEYRE Gaëlle
BOUCHERLE Jean-Xavier
BREYTON Stéphanie
CHASSAGNON Guillaume
CHAVAND Christelle
CLOUZEAU Dominique
ESCARON Dominique
EYMERY Clémentine
FATIGA Joseph
GALLAND Pierre
GAUTIER Marc

GUSMEROLI Stéphane

LABRUDE Evelyne

LOISEAU Mathilde

MAILLOT Isabelle

MERLE Alain

MICHALLET Bernard

MONIN Michelle

MOREL Véronique

PIVOT Julien

PUTOT Éric

SEBBAR Nathalie

6^{ème} collège – Délégués des communes de Piémont de Chartre

1 représentant = 1 voix délibérative

DELCAMBRE Philippe
DESBENOIT Jean-Pierre
DUMAS Isabelle
DURAND Bernard
EGO Catherine
FRICK Cosima
GAUCHON Sandrine

GUILLEMAT Serge
LEGENDRE Marine
LEMIERE Patrick
PICARD Christian
REY René
SECO Marc
VANPRAET Daphné

7^{ème} collège – Délégués des Intercommunalités

1 représentant = 1 voix délibérative

DULOUTRE Sylvain
MACHON Martine

PICHON MARTIN Bertrand
PLENET Cyrille

EXCUSES et POUVOIRS

1^{er} collège – Délégués du Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes

1 représentant = 5 voix délibératives

MONTORO SADOUX Marie Pierre

2^{ème} collège – Délégués du Conseil Départemental de l'Isère

1 représentant = 2 voix délibératives

GILLET André

POLAT Julien

3^{ème} collège – Délégués du Conseil Départemental de la Savoie

1 représentant = 2 voix délibératives

4^{ème} Collège - Délégués des Villes Portes

1 représentant = 1 voix délibérative

5^{ème} collège – Délégués des Communes de Haute Chartreuse et de l'Avant pays de Chartreuse//1 représentant = 1 voix délibérative

BUFFET Gilbert
MOUGIN Nicolas

ZANNA Maryline

6^{ème} collège – Délégués des Communes de Piémont de Chartreuse

1 représentant = 1 voix délibérative

LAVAL Sylvain à ESCARON Dominique
BELLINGHERY Éric

BURDET Gérard
NAILLON Antoine

7^{ème} collège – Délégués des Intercommunalités

1 représentant = 1 voix délibérative

MILLET Régine à ENGRAND Christophe
BOURSIER Céline

SALVETTI Olivier

**OBJET : Budget annexe de la Réserve Naturelle
Compte de gestion du receveur syndical année 2020**

Le Comité syndical, réuni sous la présidence de Dominique ESCARON, délibérant sur le compte de gestion pour l'année 2020

- après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant des titres de recettes et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures.

Considérant le budget annexe :

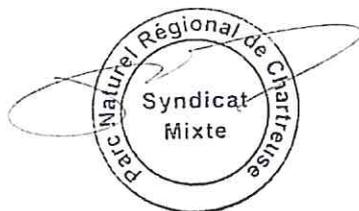
1. statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020, y compris celles relatives à la journée complémentaire,
2. statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
3. statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

DECLARE :

Que le compte de gestion pour l'exercice 2020 dressé par le receveur, visé est certifié conforme par l'ordonnateur.

Ainsi fait et délibéré le 17 mars 2021
Pour copie conforme,
Le Président

Publiée le 23/03/2021



**DELIBERATION
COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE**

Envoyé en préfecture le 26/03/2021
Reçu en préfecture le 26/03/2021
Affiché le 23/03/2021 
ID : 038-253804363-20210317-CS_2021_12-DE

Le 17 mars 2021, le Comité syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse, dûment convoqué en date du 5 mars 2021, s'est réuni en visioconférence, sous la présidence de Dominique ESCARON, Président.

Nombre de membres en exercice : 85 représentants 133 voix
Nombre de membres présents : 52 représentants 70 voix
Nombre de membres présents ou représentés : 53 représentants 71 voix

Délibération n°CS2021/12

Votants (en voix) : 71
Exprimés (en voix): 71
Pour : 71
Contre : 0
Abstention : 0
Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

OBJET : Budget annexe de la Réserve Naturelle
Compte administratif 2020

LISTE DES PRESENTS

1^{er} collège – Délégués du Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes

1 représentant = 5 voix délibératives

BERANGER Nathalie
GIRAUD Eliane

VIAL Cédric

2^{ème} Collège - Délégués du Conseil Départemental de l'Isère

1 représentant = 2 voix délibératives

BURLET Céline
ENGRAND Christophe

GERIN Anne

KOHLI Martine

3^{ème} Collège - Délégués du Conseil Départemental de la Savoie

1 représentant = 2 voix délibératives

GUIGUE Gilbert

WOLFF Corine

4^{ème} Collège - Délégués des Villes Portes

1 représentant = 1 voix délibérative

BÂABÂA Jimmy
BONNARDON Pierre

HABFAST Claus

5^{ème} collège – Délégués des communes de Haute Chartreuse et de l'Avant pays de Chartreuse// 1 représentant = 1 voix délibérative

BENEZETH Michelle	GUSMEROLI Stéphane
BERNARD PEYRE Gaëlle	LABRUDE Evelyne
BOUCHERLE Jean-Xavier	LOISEAU Mathilde
BREYTON Stéphanie	MAILLOT Isabelle
CHASSAGNON Guillaume	MERLE Alain
CHAVAND Christelle	MICHALLET Bernard
CLOUZEAU Dominique	MONIN Michelle
	MOREL Véronique
EYMERY Clémentine	PIVOT Julien
FATIGA Joseph	PUTOT Éric
GALLAND Pierre	SEBBAR Nathalie
GAUTIER Marc	

6^{ème} collège – Délégués des communes de Piémont de Chartre

1 représentant = 1 voix délibérative

DELCAMBRE Philippe
DESBENOIT Jean-Pierre
DUMAS Isabelle
DURAND Bernard
EGO Catherine
FRICK Cosima
GAUCHON Sandrine

GUILLEMAT Serge
LEGENDRE Marine
LEMIERE Patrick
PICARD Christian
REY René
SECO Marc
VANPRAET Daphné

7^{ème} collège – Délégués des Intercommunalités

1 représentant = 1 voix délibérative

DULOUTRE Sylvain
MACHON Martine

PICHON MARTIN Bertrand
PLENET Cyrille

EXCUSES et POUVOIRS

1^{er} collège – Délégués du Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes

1 représentant = 5 voix délibératives

MONTORO SADOUX Marie Pierre

2^{ème} collège – Délégués du Conseil Départemental de l'Isère

1 représentant = 2 voix délibératives

GILLET André

POLAT Julien

3^{ème} collège – Délégués du Conseil Départemental de la Savoie

1 représentant = 2 voix délibératives

4^{ème} Collège - Délégués des Villes Portes

1 représentant = 1 voix délibérative

5^{ème} collège – Délégués des Communes de Haute Chartreuse et de l'Avant pays de

Chartreuse//1 représentant = 1 voix délibérative

BUFFET Gilbert
MOUGIN Nicolas

ZANNA Maryline

6^{ème} collège – Délégués des Communes de Piémont de Chartreuse

1 représentant = 1 voix délibérative

LAVAL Sylvain
BELLINGHERY Éric

BURDET Gérard
NAILLON Antoine

7^{ème} collège – Délégués des Intercommunalités

1 représentant = 1 voix délibérative

MILLET Régine à ENGRAND Christophe
BOURSIER Céline

SALVETTI Olivier

**OBJET : Budget annexe de la Réserve Naturelle
Compte administratif 2020**

- Vu la présentation du compte administratif 2020,

Dominique CLOUZEAU, vice-présidente, présente le compte administratif 2020 pour la Réserve Naturelle tel que ci-dessous :

Section de fonctionnement

Recettes 2020	227 459,69 €
Dépenses 2020	223 439,99 €
Soit résultat 2020	+ 4 019,70 €

Reprise de l'excédent antérieur reporté + 267 932,46 €

Soit résultat de fonctionnement 2020 + 271 952,16 €

Section d'investissement

Recettes 2020	35 108,08 €
Dépenses 2020	18 269,31 €
Soit résultat 2020	+ 16 838,77 €

Reprise de l'excédent antérieur reporté d'investissement + 32 041,17 €

Soit solde d'exécution de la section d'investissement + 48 879,94 €

Restes à réaliser en dépenses 6 600,00 €

Soit résultat d'investissement corrigé des restes à réaliser + 42 279,94 €

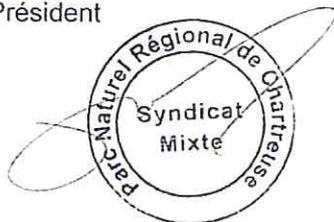
Le Président quitte la salle pour la mise au vote.

En conséquence et après en avoir délibéré le Comité syndical DECIDE :

- ***D'adopter le Compte Administratif 2020 du budget annexe de la Réserve Naturelle dont la présentation réglementaire figure en annexe.***

Ainsi fait et délibéré le 17 mars 2021
Pour copie conforme,
Le Président

Publiée le 23/03/2021



II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	259 951,00	30 751,55	0,00	0,00	229 199,45
012	Charges de personnel, frais assimilés	190 430,00	169 506,59	0,00	0,00	20 923,41
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 800,00	1 620,00	0,00	0,00	1 180,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		453 181,00	201 878,14	0,00	0,00	251 302,86
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	15 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	15 000,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		483 181,00	201 878,14	0,00	0,00	281 302,86
023	Virement à la section d'investissement (2)	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	7 466,00	21 561,85			-14 095,85
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		7 466,00	21 561,85			-14 095,85
TOTAL		490 647,00	223 439,99	0,00	0,00	267 207,01
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		(3) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	221 821,00	212 469,60	0,00	0,00	9 351,40
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		221 821,00	212 469,60	0,00	0,00	9 351,40
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	1 500,00	0,00	0,00	-1 500,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		221 821,00	213 969,60	0,00	0,00	7 851,40
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	894,00	13 490,09			-12 596,09
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		894,00	13 490,09			-12 596,09
TOTAL		222 715,00	227 459,69	0,00	0,00	-4 744,69
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		(3) 267 932,46				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

II
A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	55 013,00	4 779,22	6 600,00	43 633,78
	Total des dépenses d'équipement	55 013,00	4 779,22	6 600,00	43 633,78
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opè. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	55 013,00	4 779,22	6 600,00	43 633,78
040	Opérat* ordre transfert entre sections (1)	894,00	13 490,09		-12 596,09
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	894,00	13 490,09		-12 596,09
	TOTAL	55 907,00	18 269,31	6 600,00	31 037,69
	Pour information	(2) 0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	12 000,00	12 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	12 000,00	12 000,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	1 200,00	1 546,23	0,00	-346,23
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent* invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	3 200,00		0,00	
	Total des recettes financières	4 400,00	1 546,23	0,00	2 853,77
45...	Total des opè. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	16 400,00	13 546,23	0,00	2 853,77
021	Virement de la sect* de fonctionnement (1)	0,00			
040	Opérat* ordre transfert entre sections (1)	7 466,00	21 561,85		-14 095,85
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	7 466,00	21 561,85		-14 095,85
	TOTAL	23 866,00	35 108,08	0,00	-11 242,08

Syndicat Mixte PNR Chartreuse - RESERVE NATURELLE

Envoyé en préfecture le 26/03/2021
 Reçu en préfecture le 26/03/2021
 Affiché le 23/03/2021 
 ID : 038-253804363-20210317-CS_2021_12-DE

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	au 31/12	
					Crédits annulés
	Pour information	(2) 32 041,17			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

DELIBERATION
COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE

Le 17 mars 2021, le Comité syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse, dûment convoqué en date du 5 mars 2021, s'est réuni en visioconférence, sous la présidence de Dominique ESCARON, Président.

Nombre de membres en exercice : 85 représentants 133 voix
Nombre de membres présents : 53 représentants 71 voix
Nombre de membres présents ou représentés : 55 représentants 73 voix

Délibération n°CS2021/13

Votants (en voix) : 73
Exprimés (en voix): 73
Pour : 73
Contre : 0
Abstention : 0
Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

OBJET : Budget annexe de la Réserve Naturelle
Affectation de résultat 2020

LISTE DES PRESENTS

1^{er} collègue – Délégués du Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes

1 représentant = 5 voix délibératives

BERANGER Nathalie
GIRAUD Eliane

VIAL Cédric

2^{ème} Collège - Délégués du Conseil Départemental de l'Isère

1 représentant = 2 voix délibératives

BURLET Céline
ENGRAND Christophe

GERIN Anne

KOHLIY Martine

3^{ème} Collège - Délégués du Conseil Départemental de la Savoie

1 représentant = 2 voix délibératives

GUIGUE Gilbert

WOLFF Corine

4^{ème} Collège - Délégués des Villes Portes

1 représentant = 1 voix délibérative

BÂABÂA Jimmy
BONNARDON Pierre

HABFAST Claus

5^{ème} collègue – Délégués des communes de Haute Chartreuse et de l'Avant pays de Chartreuse// 1 représentant = 1 voix délibérative

BENEZETH Michelle
BERNARD PEYRE Gaëlle
BOUCHERLE Jean-Xavier
BREYTON Stéphanie
CHASSAGNON Guillaume
CHAVAND Christelle
CLOUZEAU Dominique
ESCARON Dominique
EYMERY Clémentine
FATIGA Joseph
GALLAND Pierre
GAUTIER Marc

GUSMEROLI Stéphane
LABRUDE Evelyne
LOISEAU Mathilde
MAILLOT Isabelle
MERLE Alain
MICHALLET Bernard
MONIN Michelle
MOREL Véronique
PIVOT Julien
PUTOT Éric
SEBBAR Nathalie

6^{ème} collège – Délégués des communes de Piémont de Chartreuse

1 représentant = 1 voix délibérative

DELCAMBRE Philippe	GUILLEMAT Serge
DESBENOIT Jean-Pierre	LEGENDRE Marine
DUMAS Isabelle	LEMIERE Patrick
DURAND Bernard	PICARD Christian
EGO Catherine	REY René
FRICK Cosima	SECO Marc
GAUCHON Sandrine	VANPRAET Daphné

7^{ème} collège – Délégués des Intercommunalités

1 représentant = 1 voix délibérative

DULOUTRE Sylvain	PICHON MARTIN Bertrand
MACHON Martine	PLENET Cyrille

EXCUSES et POUVOIRS

1^{er} collège – Délégués du Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes

1 représentant = 5 voix délibératives

MONTORO SADOUX Marie Pierre

2^{ème} collège – Délégués du Conseil Départemental de l'Isère

1 représentant = 2 voix délibératives

GILLET André	POLAT Julien
--------------	--------------

3^{ème} collège – Délégués du Conseil Départemental de la Savoie

1 représentant = 2 voix délibératives

4^{ème} Collège - Délégués des Villes Portes

1 représentant = 1 voix délibérative

5^{ème} collège – Délégués des Communes de Haute Chartreuse et de l'Avant pays de Chartreuse//1 représentant = 1 voix délibérative

BUFFET Gilbert	ZANNA Maryline
MOUGIN Nicolas	

6^{ème} collège – Délégués des Communes de Piémont de Chartreuse

1 représentant = 1 voix délibérative

LAVAL Sylvain à ESCARON Dominique	BURDET Gérard
BELLINGHERY Éric	NAILLON Antoine

7^{ème} collège – Délégués des Intercommunalités

1 représentant = 1 voix délibérative

MILLET Régine à ENGRAND Christophe	SALVETTI Olivier
BOURSIER Céline	

OBJET : Budget annexe de la Réserve Naturelle Affectation de résultat 2020

En application de la procédure d'affectation des résultats instituée par la M14, après constatation des résultats définitifs de l'exercice 2020, le Comité Syndical doit définir l'affectation du résultat de fonctionnement 2020.

La décision d'affectation porte sur le résultat de fonctionnement 2020 constaté à la clôture de l'exercice soit 271 952,16 €.

*Constatant l'absence d'un déficit antérieur de fonctionnement,
Constatant l'absence d'un besoin de financement de la section d'investissement 2020 corrigé des restes à réaliser (résultat corrigé des restes à réaliser de + 42 279.94 €),*

Le Comité Syndical

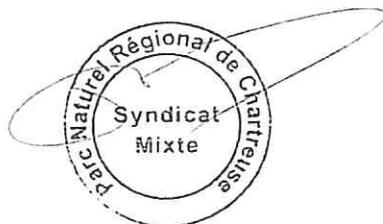
- *Après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2020 par délibération du 17 mars 2021,*
- *Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2020,*

Et après en avoir délibéré DECIDE :

- *De reporter de l'excédent de fonctionnement 2020 soit 271 952,16 € en report à nouveau de fonctionnement (compte 002).*

Ainsi fait et délibéré le 17 mars 2021
Pour copie conforme,
Le Président

Publiée le 23/03/2021



DELIBERATION
COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE

Le 17 mars 2021, le Comité syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse, dûment convoqué en date du 5 mars 2021, s'est réuni en visioconférence, sous la présidence de Dominique ESCARON, Président.

Nombre de membres en exercice : 85 représentants 133 voix
Nombre de membres présents : 51 représentants 69 voix
Nombre de membres présents ou représentés : 53 représentants 71 voix

Délibération n°CS2021/14

Votants (en voix) : 71
Exprimés (en voix): 71
Pour : 71
Contre : 0
Abstention : 0
Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

OBJET : Budget annexe de la Réserve Naturelle
Budget primitif année 2021

LISTE DES PRESENTS

1^{er} collège – Délégués du Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes

1 représentant = 5 voix délibératives

BERANGER Nathalie
GIRAUD Eliane

VIAL Cédric

2^{ème} Collège - Délégués du Conseil Départemental de l'Isère

1 représentant = 2 voix délibératives

BURLET Céline
ENGRAND Christophe

GERIN Anne

KOHLI Martine

3^{ème} Collège - Délégués du Conseil Départemental de la Savoie

1 représentant = 2 voix délibératives

GUIGUE Gilbert

WOLFF Corine

4^{ème} Collège - Délégués des Villes Portes

1 représentant = 1 voix délibérative

BÂABÂA Jimmy

BONNARDON Pierre

5^{ème} collège – Délégués des communes de Haute Chartreuse et de l'Avant pays de Chartreuse// 1 représentant = 1 voix délibérative

BENEZETH Michelle
BERNARD PEYRE Gaëlle
BOUCHERLE Jean-Xavier
BREYTON Stéphanie
CHASSAGNON Guillaume
CHAVAND Christelle
CLOUZEAU Dominique
ESCARON Dominique
EYMERY Clémentine
FATIGA Joseph
GALLAND Pierre
GAUTIER Marc

GUSMEROLI Stéphane

LABRUDE Evelyne

LOISEAU Mathilde

MAILLOT Isabelle

MERLE Alain

MICHALLET Bernard

MONIN Michelle

MOREL Véronique

PIVOT Julien

PUTOT Éric

SEBBAR Nathalie

6^{ème} collège – Délégués des communes de Piémont de Chartreuse

1 représentant = 1 voix délibérative

DELCAMBRE Philippe

DUMAS Isabelle

DURAND Bernard

EGO Catherine

FRICK Cosima

GAUCHON Sandrine

GUILLEMAT Serge

LEGENDRE Marine

LEMIERE Patrick

PICARD Christian

REY René

SECO Marc

VANPRAET Daphné

7^{ème} collège – Délégués des Intercommunalités

1 représentant = 1 voix délibérative

DULOUTRE Sylvain

MACHON Martine

PICHON MARTIN Bertrand

PLENET Cyrille

EXCUSES et POUVOIRS

1^{er} collège – Délégués du Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes

1 représentant = 5 voix délibératives

MONTORO SADOUX Marie Pierre

2^{ème} collège – Délégués du Conseil Départemental de l'Isère

1 représentant = 2 voix délibératives

GILLET André

POLAT Julien

3^{ème} collège – Délégués du Conseil Départemental de la Savoie

1 représentant = 2 voix délibératives

4^{ème} Collège - Délégués des Villes Portes

1 représentant = 1 voix délibérative

HABFAST Claus

5^{ème} collège – Délégués des Communes de Haute Chartreuse et de l'Avant pays de Chartreuse//1 représentant = 1 voix délibérative

BUFFET Gilbert

ZANNA Maryline

MOUGIN Nicolas

6^{ème} collège – Délégués des Communes de Piémont de Chartreuse

1 représentant = 1 voix délibérative

LAVAL Sylvain à ESCARON Dominique

BELLINGHERY Éric

BURDET Gérard

DESBENOIT Jean-Pierre

NAILLON Antoine

7^{ème} collège – Délégués des Intercommunalités

1 représentant = 1 voix délibérative

MILLET Régine à ENGRAND Christophe

BOURSIER Céline

SALVETTI Olivier

**OBJET : Budget annexe de la Réserve Naturelle
Budget primitif année 2021**

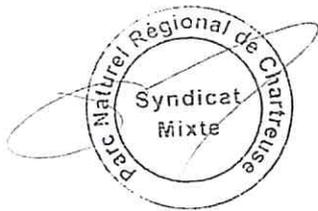
- Vu le débat d'orientations budgétaires tenu le 17/03/2021,
- Vu la présentation du Budget Primitif 2021,

En conséquence et après en avoir délibéré le Comité syndical DECIDE

- *D'adopter le budget primitif 2021 dont la présentation réglementaire figure en annexe et qui s'équilibre :*
 - *En fonctionnement à hauteur de 519 285 €*
 - *En investissement à hauteur de 51 120 €*

Ainsi fait et délibéré le 17 mars 2021
Pour copie conforme,
Le Président

Publiée le 23/03/2021



II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	259 951,00	0,00	277 878,00	0,00	277 878,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	190 430,00	0,00	200 156,00	0,00	200 156,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	2 800,00	0,00	7 000,00	0,00	7 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		453 181,00	0,00	485 034,00	0,00	485 034,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	15 000,00	0,00	15 000,00	0,00	15 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	15 000,00	0,00	15 000,00	0,00	15 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		483 181,00	0,00	515 034,00	0,00	515 034,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	7 466,00	0,00	4 251,00	0,00	4 251,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		7 466,00	0,00	4 251,00	0,00	4 251,00
TOTAL		490 647,00	0,00	519 285,00	0,00	519 285,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	519 285,00
--	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	221 821,00	0,00	246 521,00	0,00	246 521,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		221 821,00	0,00	246 521,00	0,00	246 521,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		221 821,00	0,00	246 521,00	0,00	246 521,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	894,00	0,00	812,00	0,00	812,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		894,00	0,00	812,00	0,00	812,00
TOTAL		222 715,00	0,00	247 333,00	0,00	247 333,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	271 952,00
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	519 285,00
--	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	3 439,00
---	-----------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	55 013,00	6 600,00	43 708,00	0,00	50 308,00
	Total des dépenses d'équipement	55 013,00	6 600,00	43 708,00	0,00	50 308,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des op. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	55 013,00	6 600,00	43 708,00	0,00	50 308,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	894,00		812,00	0,00	812,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	894,00		812,00	0,00	812,00
	TOTAL	55 907,00	6 600,00	44 520,00	0,00	51 120,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	51 120,00
---	------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	12 000,00	0,00	4 000,00	0,00	4 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	12 000,00	0,00	4 000,00	0,00	4 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	1 200,00	0,00	590,00	0,00	590,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent* invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	3 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	4 400,00	0,00	590,00	0,00	590,00
45...	Total des op. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	16 400,00	0,00	4 590,00	0,00	4 590,00
021	Virement de la sect* de fonctionnement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	7 466,00		4 251,00	0,00	4 251,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	7 466,00		4 251,00	0,00	4 251,00

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	TOTAL	23 866,00	0,00	8 841,00	0,00	8 841,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	42 279,00
--	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	51 120,00
---	------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	3 439,00
--	-----------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

DELIBERATIONS DU BUREAU SYNDICAL

NEANT

DECISIONS DU PRESIDENT

- 1 AMO pour l'actualisation de la stratégie et gouvernance touristique de la destination Chartreuse
- 2 Appel à candidature 16.72 « Animation de la Charte Forestière de Territoire Chartreuse année 2021-2022 »
- 3 Opération finalisation du processus de révision de la Charte du Parc naturel régional de Chartreuse
- 4 Participation aux travaux de réhabilitation du sentier d'accès à la Balme à Collomb
- 5 Stratégie biodiversité : accompagnement pour l'animation et la concertation autour de l'élaboration du plan d'action

Envoyé en préfecture le 08/02/2021

Reçu en préfecture le 08/02/2021

Affiché le

SLO

ID : 038-253804363-20210122-21_01-AR

DECISION DU PRESIDENT PRISE PAR DELEGATION DU COMITE SYNDICAL

N° 21/01

Objet : « AMO " pour l'actualisation de la stratégie et gouvernance touristique de la destination Chartreuse

Le Président du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la séance du Comité Syndical d'installation 08/04/2016 au cours de laquelle a été procédé à l'élection du Président,

Vu la délibération du Comité Syndical du 05/10/2020 relative aux délégations de compétences et d'attributions accordées au Président,

Vu la réglementation des marchés publics

Considérant la mise en concurrence,

Considérant l'analyse des offres réalisée par le Président,

Considérant la conformité des offres,

DECIDE

Article 1 :

De signer le marché pour l'AMO pour l'actualisation de la stratégie et gouvernance touristique de la destination Chartreuse avec ATEMIA adresse : 97, Impasse de la Roselière ZA du Terraillet 73190 Saint Balpoh pour un montant de 29 040 € TTC.

Article 2 :

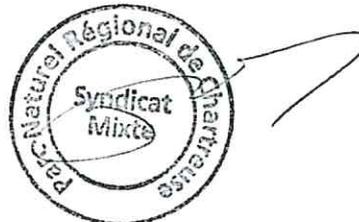
Ampliation adressée :

- au Préfet de l'Isère
- au Comptable de la collectivité

Fait à St Pierre de Chartreuse,
Le 22/01/2021

Pour copie conforme

Le Président
Dominique ESCARON



DECISION DU PRESIDENT PRISE PAR DELEGATION DU COMITE SYNDICAL

N°21/02

Objet : Appel à candidature 16.72 « Animation de la Charte Forestière de Territoire Chartreuse année 2021-2022 »

Le Président du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la séance du Comité Syndical d'installation 08/04/2016 au cours de laquelle a été procédé à l'élection du Président,

Vu la délibération du Comité Syndical du 08/04/2016 relative aux délégations de compétences et d'attributions accordées au Président,

DECIDE

Article 1 :

Le plan de financement définitif modifié relatif à l'opération « Elaboration et animation de stratégies locales foncières 2021-2022 » est arrêté comme suit :

Dépenses en €		Recettes en €	
Animation et frais indirects	102 562.00 €	CD 38	15 000.00 €
		CD 73	9 000.00 €
		GSC 38	4 450.00 €
		GSC 73	4 450.00 €
		EPCI	10 000.00 €
		FEADER	37 464.80 €
		Autofi appelant du FEADER	3 464.80 €
		Autofi n'appelant pas de FEADER	18 732.40 €
TOTAL	102 562.00 €	TOTAL	102 562.00 €

Article 2 :

Les conseil Départementaux de la Savoie et de l'Isère, les Collectivités partenaires du projet, les groupements de sylviculteurs de Chartreuse et les fonds européens FEADER seront sollicités en vue du financement de cette opération.

Copie adressée :

- au Préfet de l'Isère
- au Comptable de la collectivité

Fait à St Pierre de Chartreuse,
Le 1er mars 2021

Pour copie conforme

Le Président
Dominique ESCARON



DECISION DU PRESIDENT PRISE PAR DELEGATION DU COMITE SYNDICAL

N°03/21

Objet : Opération finalisation du processus de révision de la Charte du Parc naturel régional de Chartreuse

Le Président du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse,

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu la séance du Comité Syndical d'installation 05/10/2020 au cours de laquelle a été procédé à l'élection du Président,
Vu la délibération du Comité Syndical du 05/10/2020 relative aux délégations de compétences et d'attributions accordées au Président,
Vu la décision du Comité syndical du 16 juillet 2016 relative au lancement de la Révision de la Charte et autorisant le Président à toute signature nécessaire à la mise en œuvre de la révision

DECIDE

Article 1 :

Le plan de financement relatif à l'opération « Finalisation du processus de révision de la Charte du Parc naturel régional de Chartreuse » est arrêté comme suit :

Dépenses en €		Recettes en €	
Prestation pour corrections et ajustements	13 600 €	Région Rhône Alpes	19 900 €
Outils de communication	6 300 €		
TOTAL	19 900 €	TOTAL	19 900 €

Article 2 :

Le Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes sera sollicité en vue du financement de cette opération.

Copie adressée :

- au Préfet de l'Isère
- au Comptable de la collectivité

Fait à St Pierre de Chartreuse,
Le 8/03/2021

Pour copie conforme
Le Président
Dominique ESCARON



Envoyé en préfecture le 14/04/2021

Reçu en préfecture le 14/04/2021

Affiché le

SLO

ID : 038-253804363-20210318-04_21-AR

DECISION DU PRESIDENT PRISE PAR DELEGATION DU COMITE SYNDICAL

N° 21/04

Objet : « Participation aux travaux de réhabilitation du sentier d'accès à la Balme à Collomb »

Le Président du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la séance du Comité Syndical d'installation du 5/10/2020 au cours de laquelle il a été procédé à l'élection du Président,

Vu la délibération du Comité Syndical du 5/10/2020 relative aux délégations de compétences et d'attributions accordées au Président,

Vu la programmation pour l'année 2019 validée par le Comité Syndical du 7 février 2019 incluant l'opération de réhabilitation du sentier d'accès à la Balme à Colomb,

DECIDE

Article 1 :

D'autoriser le versement de la participation de la Réserve Naturelle des Hauts de Chartreuse à hauteur de 4 644 € à la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse pour la réalisation de travaux de réhabilitation du sentier d'accès à la Balme à Colomb en vue de la préservation des milieux contigus à ce sentier. Le montant total des travaux s'élève à 23 120 € HT.

Article 2 :

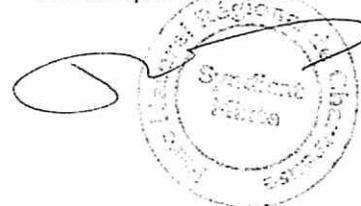
Ampliation adressée :

- au Préfet de l'Isère
- au Comptable de la collectivité

Fait à St Pierre de Chartreuse,
Le 18/03/2021

Pour copie conforme

Le Président
Dominique ESCARON



DECISION DU PRESIDENT PRISE PAR DELEGATION DU COMITE SYNDICAL

N°05/21

Objet : « Stratégie biodiversité : accompagnement pour l'animation et la concertation autour de l'élaboration du plan d'action »

Le Président du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la séance du Comité Syndical d'installation du 5/10/2020 au cours de laquelle il a été procédé à l'élection du Président,

Vu la délibération du Comité Syndical du 5/10/2020 relative aux délégations de compétences et d'attributions accordées au Président,

Vu la délibération du Comité Syndical du 17/03/2021 validant la programmation pour l'année 2021,

DECIDE

Article 1 :

Le plan de financement définitif relatif à l'opération « Stratégie biodiversité : accompagnement pour l'animation et la concertation autour de l'élaboration du plan d'action » est arrêté comme suit :

Dépenses en €		Recettes en €	
Prestation d'accompagnement pour l'animation et la concertation pour élaborer le plan d'action	16 900,00 €	DREAL Autofi	16 000,00 € 900,00 €
TOTAL	16 900,00 €	TOTAL	16 900,00 €

Article 2

La **DREAL** sera sollicitée en vue du financement de cette opération.

Copie adressée :

- au Préfet de l'Isère
- au Comptable de la collectivité

Fait à St Pierre de Chartreuse,

Le 19/03/2021

Pour copie conforme

Le Président
Dominique ESCARON



ARRETES DU PRESIDENT

NEANT